

À La Clusaz, la guerre de l'eau ne se tarit pas

Le projet d'une retenue collinaire de 148 000 m³ divise la population. Des militants occupent le site.

SANDY PLAS

LA CLUSAZ (HAUTE-SAVOIE)

ENVIRONNEMENT Sur le plateau de Beauregard (Haute-Savoie), la neige s'est installée, en cette matinée de fin novembre, et le brouillard masque la vue sur les cimes environnantes et le Mont-Blanc. Situé à une dizaine de kilomètres de La Clusaz, une des stations-villages du massif des Aravis, le plateau est un lieu prisé pour les randonnées et la pratique du ski nordique. Mais, depuis quelques mois, le plateau de Beauregard, situé à 1 500 m d'altitude, a perdu un peu de sa quiétude. Le site a été choisi pour accueillir une retenue collinaire de 148 000 m³, qui permettra, selon la mairie, d'alimenter la commune en eau potable et de produire de la neige de culture. Estimée à 10 millions d'euros, cette retenue d'eau s'ajouterait aux quatre autres déjà en fonctionnement, qui affichent un volume total de 217 000 m³.

Dans ce village de 1 700 habitants, le projet suscite une vive opposition dans une partie de la population. Une pétition vient de franchir la barre des 52 000 signatures et une association, la Nouvelle Montagne, rassemblant des habitants de La Clusaz et des résidents secondaires, a été créée pour s'opposer au projet. Ils ont été rejoints, le 15 novembre, par des militants d'Extinction Rebellion, un mouvement écologiste prônant la désobéissance civile, qui occupent le site du bois de la Colombière, pour empêcher les travaux de défrichage. « *Ce site est un refuge pour la biodiversité. Le projet entraînera la destruction d'espèces protégées et présente un risque d'assèchement pour une tourbière classée en zone Natura 2000* », tempête Valérie Paumier, porte-parole de la Nouvelle Montagne.

Les opposants dénoncent également « *l'alibi de l'eau potable* », mis en avant,

selon eux, par la municipalité, dans un projet qui servirait avant tout à produire de la neige de culture : « *Aujourd'hui la mairie cherche à conforter un modèle existant, basé sur le "tout ski" et une fuite en avant de la promotion immobilière, sans prendre en compte l'état de la ressource. On est entrés dans une véritable guerre de l'eau* », poursuit Valérie Paumier.

Des besoins accrus en hiver

Mais pour le maire, Didier Thévenet, ce projet est déterminant pour l'avenir de sa commune : « *Nous devons garantir l'alimentation en eau potable pour la population, pour nos éleveurs et pour maintenir l'activité locale de notre territoire, notamment en cas de sécheresse.* » À La Clusaz, évoquer la sécheresse, c'est revenir, dans la tête de tous les habitants, à l'automne 2018. Après un été marqué par de faibles précipitations, la mairie avait annoncé sa volonté d'utiliser une partie de l'eau stockée dans les retenues pour faire face aux besoins en eau potable de la commune, à l'approche de l'hiver. Un épisode qui avait souligné les tensions liées à la ressource, à La Clusaz comme dans d'autres stations : elles font face à des pics de fréquentation en hiver et donc à des besoins accrus en eau potable. Tout en étant soumises aux effets du changement climatique, qui renforce les sécheresses et augmente les besoins de production de neige artificielle.

Après avoir reçu un avis favorable du commissaire enquêteur fin octobre, la mairie est désormais dans l'attente de la décision de la préfecture de la Haute-Savoie, pour débiter les travaux. Les militants d'Extinction Rebellion ont annoncé, de leur côté, leur intention de quitter les lieux le 30 novembre, date à laquelle le défrichage ne pourra plus commencer sur le site, en raison de l'arrivée de l'hiver. Avant de, peut-être, revenir s'installer au printemps, sur un plateau qui cristallise désormais les tensions de tout un massif. ■